

Madame, Monsieur,

Après avoir été confrontés aux dégâts et aux réparations de la grêle du 21 juin 2022 sans reconnaissance de catastrophe naturelle par l'Etat, il nous faut aujourd'hui faire face aux incidences de la guerre Ukraine-Russie qui s'inscrivent dans la durée aux conséquences financières très préoccupantes: les coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux connaissent une hausse spectaculaire qui compromettent gravement l'équilibre des budgets de fonctionnement et nos capacités d'investissement. Pour 2022, c'est un surcoût de plus de 25 563 € annoncé par le comptable public pour la commune. L'équilibre budgétaire s'en trouve fragilisé, nos capacités d'investissement incertaines et ce, avec un gel annoncé par l'Etat de notre principale dotation 2023 et une inflation qui se profile à plus de 5,5%...

Face à la raréfaction des ressources et à cette crise mondiale des matières premières, le modèle de gestion des déchets semble lui aussi à bout de souffle. Les quantités de déchets ne cessent d'augmenter (650 kg/habitant/an tout confondu), les coûts du carburant et les taxes imposées par l'Etat deviennent problématiques en terme de répercussion sur la taxe des ordures ménagères soit une augmentation de 30€ à 50€ par foyer et par mois supplémentaires. Sur la base de ce constat, le SMICVAL a voté une réforme visant la fin du ramassage en porte à porte à compter de 2025 pour la mise en place d'un système en

apport collectif par des bornes. Cette réforme a été rejetée par le Conseil municipal. Jugée trop brutale, injuste vis à vis des personnes âgées et en situation de handicap ou malades. On assiste à une rupture du service public qui doit être accessible à tous sans discrimination. C'est une réforme inadaptée au milieu rural avec la crainte de l'augmentation des dépôts sauvages engendrant des problèmes de salubrité publique.

Les habitants devront également faire face au refus dans les pôles de recyclage des tontes et des feuilles (depuis le 1^{er} novembre), à l'instauration d'une tarification incitative sur les végétaux dès 2023 et la mise en place d'une redevance incitative globale à compter de 2026.

Le Conseil municipal ne remet pas en cause la nécessité de réduire les déchets mais ils doivent faire l'objet en priorité d'une réglementation en urgence auprès des industriels qui en sont les générateurs. La loi doit donc évoluer pour les encadrer plus fortement. Ces déchets doivent être éliminés à la source et non être gérés par les citoyens en bout de chaîne. Le SMICVAL doit s'inscrire rapidement dans cette démarche pour faire changer le postulat du pollueur-payeur qui ne sont pas les habitants mais bien ceux qui les fabriquent.

Dans ce contexte de crise aux multiples visages, nous resterons vigilants sur l'évolution de ces dossiers. En attendant, je vous invite à prendre connaissance des articles ci-après qui vous montrent combien votre commune, avec le concours des associations, reste dynamique.

N'hésitez pas à venir partager un moment de convivialité avec vos élus le **samedi 14 janvier à 17h30** à la salle des fêtes lors de la présentation des vœux.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

Avec mon dévouement,
Brigitte Misiak



Exemple en Dordogne d'un point de collecte.

PanneauPocket

L'APPLICATION PLÉBICITÉE PAR LES UTILISATEURS

Vous êtes de plus en plus nombreux à bénéficier des avantages de PanneauPocket. Grâce à ce dispositif, vous recevez automatiquement les dernières informations mises en ligne par la mairie. Être informé sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Tout simplement.

À télécharger gratuitement sur PlayStore ou AppleStore. À installer sur son téléphone, sa tablette ou son ordinateur : www.app.panneaupocket.com



Recherche de places de cimetière...

REPRISE DE CONCESSIONS ET PROJET D'AGRANDISSEMENT

Le cimetière de notre commune est composé de deux espaces : l'ancien et le « nouveau ». Malgré cela, le manque de places est de plus en plus prégnant. Un nombre croissant de caveaux sont laissés à l'abandon dans la partie ancienne et la partie « nouvelle » arrive à saturation.

Il a donc été décidé de procéder à la reprise des concessions anciennes suite à un constat d'abandon. À cet effet des panneaux devant les concessions concernées ont été installés ; les ayant-droits encore connus ont été contactés. Nous demandons aux personnes concernées de se manifester auprès du secrétariat de la mairie pour un renouvellement ou non de leur concession. Nous profitons de cet inventaire pour mettre également à jour la liste nominative de toutes les sépultures ; à cet effet nous vous remercions de prendre contact avec le secrétariat.

Concernant le « nouveau » cimetière, un projet d'extension est en cours de réflexion. Cette extension permettrait aussi une circulation plus adaptée et une zone de stationnement plus proche. Par ailleurs et afin d'apporter plus de végétal à cet espace très minéral à l'heure actuelle, un aménagement paysager serait envisagé (pelouse, plantations, jardin du souvenir...) ; espace propice à l'apaisement et au recueillement.

en rose : le projet d'extension



Bientôt la télérelève des compteurs d'eau

PLUS PRÉCIS, PLUS SIMPLE, PLUS RÉEL.

La télérelève est un système qui permet de réceptionner à distance les informations de consommation d'eau fournies par le compteur. Plus besoin d'être à domicile pour le relevé manuel par un agent de la Sogedo. Une fois installé, ce compteur permettra une meilleure connaissance donc une meilleure maîtrise de la consommation, une meilleure détection des fuites et un suivi plus précis.

Le point le plus important réside peut-être dans le relevé quotidien et réel de la consommation d'eau. Plus d'estimation donc une facture au réel. Mais aussi dans une sécurité accrue de la partie personnelle du réseau. En cas de fuite, une analyse est effectuée par les équipes Sogedo pour localiser la fuite. L'information est ensuite envoyée à l'abonné par SMS, email ou courrier.

Les installations débuteront en 2023 et se dérouleront sur 18 mois.

Une astreinte de la Sogedo est assurée 24h/24 et 7j/7.

Extinction de l'éclairage public : pourquoi ?

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, HALTE AU GASPILLAGE, RESPECT DE LA VIE NOCTURNE

L'éclairage public représente une dépense communale non négligeable. Face à ce constat de plus en plus de communes s'interrogent sur la mise en place de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit. Quels sont les enjeux de l'extinction de l'éclairage nocturne ? Pourquoi la réduction ou l'extinction de l'éclairage public est un enjeu majeur ?

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉNERGIVORE ET ONÉREUX :

Selon Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'éclairage public représente 41% de l'énergie consommée par les collectivités territoriales et 37% de leur facture d'électricité. La mise en place de l'extinction de l'éclairage public permet de réduire considérablement la consommation d'énergie et par conséquent la facture d'électricité.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC A UN IMPACT NÉGATIF SUR L'ENVIRONNEMENT :

L'éclairage public participe de l'augmentation des émissions de CO₂ dans l'atmosphère responsables de la production des gaz à effet de serre. L'interruption des éclairages artificiels participe à la lutte contre le changement climatique. Cette interruption permet également de protéger la biodiversité et de diminuer l'impact sur celle-ci. L'éclairage nocturne perturbe les écosystèmes en bouleversant l'alternance jour/nuit.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EST SOURCE DE NUISANCES :

La lumière artificielle de l'éclairage public est responsable d'une partie importante de la pollution lumineuse. Elle affecte notamment le bien être des habitants et a un réel impact sur leur santé en perturbant leur horloge biologique et leur sommeil. Elle masque aussi l'accès au ciel et à la contemplation des étoiles. Supprimer l'éclairage c'est favoriser la conservation du ciel.

Pour toutes ces raisons, l'éclairage public (rues et bâtiments publics) de notre commune est désormais éteint entre 23 heures et 5 heures du matin. Pour des raisons techniques, certains points lumineux ne peuvent pas être reliés au dispositif, comme par exemple un éclairage isolé ou la Croix de Merlet...



laviecitoyenne



Appel à citoyens : Plan Communal de Sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Pour cela, la mairie de Marsas a besoin de connaître les moyens dont elle dispose grâce à la bonne volonté des habitants de la commune.

Comment ? les personnes intéressées s'inscrivent à la mairie en précisant l'aide ou les compétences qu'elles peuvent apporter (médical, hébergement, matériel...) lors d'une crise majeure (tempête, inondation, incendie...). Un recensement des moyens humains et techniques nous permettra d'être plus efficaces.

Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par mail.



Location du matériel communal

Afin d'assurer une meilleure gestion ainsi que l'entretien nécessaire, il a été décidé en Conseil qu'une participation financière serait demandée lors du prêt du matériel communal aux habitants.

Ainsi dès le 1^{er} janvier 2023, les tables et bancs d'extérieur mis à la disposition des habitants lors d'événements privés seront soumis à la location. Les forfaits tarifaires suivants ont été établis :

- jusqu'à 5 tables et bancs : 10€
- jusqu'à 10 tables et bancs : 20€
- jusqu'à 15 tables et bancs : 30€
- jusqu'à 20 tables et bancs : 40€

La réservation ainsi que le règlement de la location seront impérativement faits en mairie auprès du secrétariat.

Une caution non encaissée de 100€ devra être déposée.

Le retrait du matériel se fera le vendredi à 17h au hangar technique et le retour le lundi à 17h au même endroit.



Nouveau visage

La mairie a recruté, depuis le mois de juillet, monsieur Patrick Frapier, nouvel employé communal en charge de l'entretien des espaces publics. Nous lui souhaitons la bienvenue.



© MAIRIE DE MARSAS

Broyage des végétaux à domicile : terminé !

Depuis le début de l'année 2020, les habitants de Marsas bénéficiaient du service expérimental de broyage de végétaux à domicile de la CCLNG. Prévu en rotation sur l'ensemble du territoire de la CDC, il est désormais interrompu sur Marsas afin que d'autres communes puissent y avoir recours. Les demandes de broyage qui sont arrivées avant le 10 novembre 2022 seront assurées mais aucune nouvelle demande ne sera plus prise en compte.

laviescolaire



Restauration scolaire

L'AQUITAINE DE RESTAURATION : NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA CANTINE.

Suite à un appel d'offres, nous vous informons que depuis le 1^{er} septembre 2022, L'Aquitaine de restauration est le nouveau prestataire pour notre restaurant scolaire. Il gère en totalité la partie cuisine en mettant à disposition une personne qualifiée, chargée de la préparation des repas et des commandes. C'est une entreprise de restauration régionale créée en 2009 dont le siège social est situé à Lignan-de-Bordeaux. Sa philosophie repose sur l'utilisation de produits frais, de qualité, d'origine française et issus le plus possible de la production locale en circuits courts et régionale. Les produits de conserve ou surgelés seront peu présents dans la confection des plats. Le « fait maison » sera la priorité.



© PHERE

Conformément à la loi EGALIM, une diversification des protéines, en incluant des alternatives à base de protéines végétales, est proposée une fois par semaine par l'intégration d'un menu végétarien. L'introduction de 50% de produits de qualité et durables dont 20% de produits bio ou en transition vers le bio est intégrée progressivement dans les menus. Chaque repas est composé de 5 éléments : une entrée ou entrée alternative ou potage + un plat protéidique ou plat alternatif + un légume vert et féculent + un fromage ou un laitage + un dessert.

De plus, dorénavant, le goûter de garderie est plus varié et est également fourni par L'Aquitaine de restauration (mention sur les menus du mois qui sont adressés par mail aux parents).

Le déjeuner est un moment important dans la journée des enfants. Nous veillerons à ce que les plats servis soient préparés pour leur faire plaisir et les mettre en appétit tout en veillant au bon équilibre alimentaire.

L'ÉCOLE EN 2 CHIFFRES

144
élèves inscrits
au 1^{er} décembre 2022

125
repas enfants servis
chaque jour (en moyenne)



TRAVAUX

**Création du trottoir côté Est au hameau du Caillou.
Construction du lotissement Valentin Coquilleau.**



Sortie de camions et d'engins de chantier à prévoir. Aussi nous recommandons la plus grande prudence sur ces portions de routes.

DÉCEMBRE

17 & 18 : Marché de Noël
Anti Party Time / Parking brocante

JANVIER

14 : Présentation des vœux / 17h30
le Conseil municipal / Salle des fêtes

FÉVRIER

18 : La Sainte-Camille / 20h30
Théâtre / Les Pervenches / Salle des fêtes

MARS

4 : Loto
APE / Salle des fêtes

19 : Grand loto / 14h30
Les Pervenches / Salle des fêtes

AVRIL

22 : Tournoi de pétanque
ALFM / Plaine des sports

29 : Grand loto / 20h30
Les Pervenches / Salle des fêtes



MAI

8 : Commémoration 8 mai 1945 / 10h30
Monument aux morts

13 : Repas dansant
ALFM / Salle des fêtes

JUIN

4 : Brocante
ALFM / Plaine des sports

17 : Fête de la musique
ALFM

24 : Tournoi de pétanque
ALFM / Plaine des sports

JUILLET

1 : Marché gourmand
ALFM / Plaine des sports

Le Repas des Aînés : convivialité et partage

UNE BIEN BELLE JOURNÉE EN L'HONNEUR DES AÎNÉS DE LA COMMUNE.

C'est de nouveau avec beaucoup de plaisir et d'entrain que 55 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes de Marsas pour partager le repas des Aînés. La bonne humeur et la convivialité de ce moment étaient au rendez-vous avec de la danse, des discussions, des retrouvailles autour de tables à la décoration soignée. Une quinzaine de personnes, n'ayant pu se joindre à ce repas pour raisons de santé, ont reçu un présent de la part du CIAS. Ils n'ont pas été oubliés.

Le repas concocté par le traiteur *Au bon goût* aura su régaler tout le monde et l'animation assurée par Jean-Michel Zanotti entraîna danseuses et danseurs sur la piste en alternant les thèmes musicaux Mon beau Sud-Ouest, Voyage en Italie et les années 70/80.

Comme chaque année les doyens du repas ont reçu une attention toute particulière offerte par la Commission solidarité, personnes âgées, handicapés ; à l'heure où nous imprimons il ne nous est pas possible de les nommer.

Merci à tous pour votre présence et à l'année prochaine !



© P.HERE

lavieéconomique



Le bus jaune à burgers : miam !

DES BURGERS MAIS PAS QUE...

Récemment installé sur le parking de la brocante, le bus jaune n'est pas passé inaperçu. Marie et Eric proposent burgers, hot dogs, effilochés de bœuf ou de porc, soupe ou salades (en fonction de la saison). Les légumes sont fournis par La ferme de Gaudry de Marsas. Et bien sûr des frites ! Boissons fraîches disponibles.

Les recettes évolueront en fonction de l'humeur et des idées. N'hésitez pas à revenir pour les découvrir. Un espace restauration de 10 convives peut être privatif pour un repas atypique dans ce bus à la déco vintage.

Ouvert : mardi midi & soir / vendredi soir / samedi midi & soir / dimanche soir

Le midi à partir de 11h30 et le soir à partir de 18h30. Jusqu'à épuisement des stocks !

07 67 26 33 55 / Facebook : le bus a burgers / Instagram : lebusaburgers



© AS

SOS Bricolage

UN BRICOLEUR PROFESSIONNEL POUR VOUS SERVIR À CROIX DE MERLET.

David Pouey fait parti du réseau SOS Bricolage, des professionnels à votre domicile pour le bricolage et le jardinage. Finis les tracas pour réparer un robinet qui fuit, installer une étagère ou une tringle à rideaux, monter un meuble en kit, faire des retouches de peinture, refaire des joints, brancher une machine à laver, tondre la pelouse, désherber, nettoyer... la liste est infinie des services que SOS Bricolage peut exécuter pour rendre votre vie plus facile.

Sur facture, assuré, possibilité de forfaits ou d'abonnements, respect de la charte de qualité : n'hésitez plus.

06 77 14 67 26 / david.pouey@sos-bricolage.com

Spécialités belges...

Un nouveau foodtruck viendra tous les mercredis soirs à compter du 2 février 2023 de 19h à 22h sur le parking des écoles pour nous régaler de spécialités belges à emporter.



© P.HERE

MAIRIE DE MARSAS

☎ 05 57 68 71 16

secretariat@marsas33620.fr

2, rue de la Fontaine 33620 Marsas

lundi : 9h-12h30 et 14h-18h30

mardi : 9h-12h30 et 14h-18h

mercredi : 8h30-12h30

jeudi : 14h-18h

vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Permanence des élus

sur rendez-vous



Mairie-de-Marsas



mairie-de-marsas33.fr



panneau pocket

ÉCOLE DE MARSAS

☎ 05 57 68 71 72

Directrice : Mme Annie Telliet

8h30-11h30 et 13h30-16h30

HALTE GARDERIE DE L'ÉCOLE

6h45-8h20 et 16h30-18h45

NUMÉROS UTILES

SAMU

15

Gendarmerie

17

Pompiers

18

Centre anti-poison

05 56 96 40 80

Sogedo

05 57 94 01 70

EMPLOI

Pôle Emploi demandeurs

3949

Pôle Emploi employeurs

3995

Cap Emploi

05 56 91 38 27

(personnes handicapées)

Association Relais

05 57 43 55 72

Mission locale Saint-Savin

05 57 58 01 56

SERVICES

Cabinet médical

05 57 68 77 67

D' Robin

Infirmiers

05 57 68 75 04

Diététicienne

06 24 34 00 68

Mme Mangeot

SMICVAL

05 57 55 39 79

Déchetterie Saint-Mariens

05 57 68 52 36

SIAEPA

05 57 43 63 40



Les Pervenches

Le bureau vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année !!!

Après un été très chaud, le Club a bien repris ses activités où tout le monde est heureux de se retrouver autour d'un repas en toute amitié suivi d'un après-midi de jeux (loto, belotte...) !!

Nous avons déjà partagé nos concours de belottes, les petits repas pour les adhérents et bien sûr les deux grands lotos en soirée ouverts à chacun...

Le 25 novembre nous avons assisté à un spectacle de cirque sur glace... Magnifique !

Le 18 décembre a eu lieu le repas de gala avec l'orchestre *Anim'Usic Passion*.

Pour l'année à venir, nous ne changeons pas les habitudes : tous les deuxièmes mardis, le concours de belote et tous les deuxièmes jeudis, notre petits repas de l'amitié !!

En janvier, le 16, nous aurons le plaisir de nous retrouver à La Coupole avec la troupe Trabucco pour le spectacle *Chante avec les stars*. Nous retournerons à La Coupole le 21 avril assister à la représentation de *Cette année-là*.

Et cette année encore la troupe du Brigadier sera à Marsas, le 18 février, pour nous divertir avec leur nouvelle pièce de théâtre *La Sainte-Camille*. Alors à vos réservations !

Deux grands lotos sont prévus le dimanche 19 mars à 14h30 et le samedi 29 avril à 20h30. De nombreux lots sont à gagner. (voir l'agenda)

Pour tous renseignements et adhésions, merci de vous adresser aux membres du bureau :

Hélène Lanthier 07 70 00 55 38 - Chantal Hervier 06 26 81 63 52 - Bernard Tisné 05 57 68 79 86



© LES PERVENCHES

Marsas Basket Club (MBC)



Notre club a entamé sa 2^{ème} saison avec six membres supplémentaires au sein du bureau, et plus de 200 licenciés. La demande dans le secteur est toujours très forte, et nous avons même été dans l'obligation de refuser du monde dans certaines catégories, afin de préserver la qualité des entraînements.

Compte tenu de cet engouement, nous sommes toujours à la recherche de coachs, coachs suppléants et bénévoles, ainsi que de partenariats (sponsoring / mécénat) afin d'organiser plus d'évènements comme notre tournoi parents-enfants d'Halloween qui a eu beaucoup de succès !

Amis marsacais, n'hésitez pas à venir nous voir lors des matchs à domicile (les plannings sont publiés chaque semaine sur notre page Facebook), nous avons besoin de vos encouragements !

À très bientôt au gymnase.

Cédric RATEL, Président du MBC

Facebook : MarsasBasketClub

Société de chasse



la perdrix rouge

La société de chasse vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Nous vous incitons à signaler, le jour même, tous dégâts constatés dans vos jardins, bois, propriétés causés par les sangliers ainsi qu'à nous prévenir lors de dégâts dans vos poulaillers après le passage de renards.

Pour tous signalements, veuillez contacter le président de la société de chasse :

M. Fonteneau Ludovic : 06 09 44 00 66

✦ Les associations de la commune ✦

AJRVS M Massias 05 57 68 71 97 ✦ ALFM (Loisirs et Fêtes) Mme Gonzales asso.alfm@gmail.com ✦ ANTIC PARTY TIME (événements vintage) carrera.cedric@orange.fr 06 37 44 33 17 ✦ APE (Parents d'élèves) Mme Jacquard apemarsas33@gmail.com ✦ FOOT CUBNEZAI M Gounet fc.cubnezais@hotmail.com 06 80 14 86 57 ✦ LES PERVENCHES (Club des Aînés) Mme Lanthier 07 70 00 55 38 ✦ MARSAS ESCALADE ET MONTAGNE M Magne marsas.escalade@gmail.com ✦ MBC (basket) M Ratel 06 66 32 58 09 marsasbc@gmail.com ✦ SOCIÉTÉ DE CHASSE Ludovic Fonteneau : 06 09 44 00 66 ✦

AJRVS : Vive la colo à la neige !

L'objectif de notre association est d'offrir à vos enfants les plaisirs du ski et la découverte de la montagne, afin que leur séjour reste un souvenir inoubliable. Ces séjours sont ouverts aux enfants de 7 à 18 ans, que votre enfant sache skier ou non. Une équipe d'animateurs compétents et dynamiques les accompagne tout au long du séjour, entre balade et sport de glisse vos petits n'ont pas le temps de s'ennuyer ! Certains d'entre vous se souviennent peut-être de ce lieu, où nous avons chanté, ri, dansé que nous appelons toujours entre nous la « colo » ! Elle se situe à deux pas des stations Couraduque pour le ski de fond, les raquettes et la luge mais aussi Barèges, Hautacam, Cauterets, Luz-Ardiden et Gavarnie pour le ski alpin.

Les enfants sont hébergés dans les locaux de l'association au cœur du Val d'Azun à 900 mètres d'altitude. Les couchages se présentent sous forme de dortoir où vos enfants auront la joie de connaître les fameuses batailles d'oreillers... convivialité assurée ! Entièrement équipée tant en couchage (sous forme de dortoirs) qu'en restauration, elle peut accueillir en gestion libre un maximum de 40 personnes.

L'AJRVS étant une association, les tarifs proposés pour nos enfants défient toute concurrence ! Les prix sont étudiés à prix coûtant.

Dans le tarif proposé, TOUT EST COMPRIS ! Les trajets en bus, l'hébergement, les assurances, la nourriture, le matériel (chaussures, skis, surfs...), les remontées mécaniques, les cours donnés par l'ESF (École de ski française) ainsi que les récompenses. En ce qui concerne le règlement de votre séjour, l'AJRVS accepte les chèques-vacances, mais également les paiements en plusieurs fois. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association afin de discuter d'un éventuel échéancier.

Avis aux parents : vos ados ont le choix entre ski et snowboard !

Le séjour dure 7 jours et 6 nuits (départ le dimanche). Les grands skient tous les jours, à l'inverse des petits qui eux, ne skient que 4 jours. Nos petites têtes blondes bénéficient d'une coupure le mercredi, le ski étant remplacé par de la spéléologie,



de la piscine ou de la patinoire selon les disponibilités.

Ces locaux sont aussi disponibles à la location aux groupes, familles, écoles, associations, de 2 à 40 personnes.

L'association et tous ses membres vous souhaitent un bon séjour.

Vivement l'année prochaine...!

Renseignements et inscriptions : delphineblois@hotmail.fr / 05 57 58 06 99

francois.millot@yahoo.fr / 05 24 06 64 41

Renseignements tarifs et disponibilités : Guy Massias au 05 57 68 71 97

Antic Party Time

Vous aimez le vintage ? Ça tombe bien : nous aussi !

Notre association a été créée dans le but d'organiser des événements à l'esprit vintage : expositions de voitures, ateliers, marchés... Nous souhaitons partager avec chacun-e notre amour du vintage.

Cette année nous lançons le marché de Noël les 17 et 18 décembre sur le parking de la brocante, face à la mairie.

Au programme : ateliers de créateurs (bougies, couture, sculptures sur bois flotté, broderie... des cadeaux de dernière minute pour tous les âges). Restauration et buvette seront assurées les deux jours : vin chaud offert, marrons chauds, barbe à papa...

À cette occasion le Père Noël viendra en traîneau et les enfants pourront être photographiés avec lui. Le manège enfantin tournera tout le week-end.

Un moment convivial au cœur de notre village que nous espérons partager avec vous tous.

Pour toutes informations : carrera.cedric@orange.fr / 06 37 44 33 17



AFLM : loisirs et festivités à Marsas

Association ALFM vous convie à rencontrer l'équipe lors de leurs futurs événements tels que les journées pétanque, le repas dansant, la fête locale, le marché gourmand et bien d'autres. Depuis la création de cette association, nous tenons à remercier toutes les personnes présentes lors de nos manifestations ainsi que les élus de la commune pour leur soutien, leurs aides, etc.

Nous rappelons que la fête locale ne se fait plus sur le 3^{ème} week-end du mois d'août mais sur le 2^{ème} week-end du mois de septembre avec toujours la soirée moules frites ; cette année elle se tiendra le week-end des 8, 9 et 10 septembre.

Vous pouvez voir toutes les manifestations organisées sur notre page Facebook *Alfm de Marsas* ainsi que sur l'appli PanneauPocket de la mairie et l'afficheur qui se trouve sur la façade de la salle des fêtes.

En espérant vous voir nombreux et nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

asso.alfm@gmail.com / Facebook *Alfm de Marsas*

